



HAL
open science

La grammaire de Pāṇini: quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté

Emilie Aussant

► To cite this version:

Emilie Aussant. La grammaire de Pāṇini: quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté. *Revue roumaine de linguistique*, 2008, LIII (4), pp.377-387. hal-00684633

HAL Id: hal-00684633

<https://hal.science/hal-00684633v1>

Submitted on 29 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA GRAMMAIRE DE PANINI : QUAND LA CONSCIENCE LINGUISTIQUE D'UN GRAMMAIRIEN DEVIENT CELLE DE TOUTE UNE COMMUNAUTÉ¹

ÉMILIE AUSSANT

Abstract. The oldest known Sanskrit grammar, the *Aṣṭādhyāyī* of Pāṇini, described by Leonard Bloomfield as “one of the greatest monuments of human intelligence”, is one of the most well-known reference grammar. Its descriptive characteristic, its completeness linked to its conciseness, the absence of philosophical intrusion, etc. account for its rôle as a “model” grammar. The *Aṣṭādhyāyī* also constitutes a reference because of the language it describes: the eternal, the sacred Sanskrit language. This paper reviews the main reasons – qualities of the grammar itself and qualities of the described language – which explain why this grammar has become a “reference”.

INTRODUCTION

La grammaire de Pāṇini, l'*Aṣṭādhyāyī* « [Formulaire] en huit leçons » (*A infra*), est le plus ancien traité connu de grammaire sanskrite. Souvent qualifiée de « chef d'œuvre » en matière d'organisation et de description linguistique, elle semble tout indiquée pour illustrer la notion de « grammaire de référence ». Après une brève présentation du traité pāṇinéen, le présent article s'attachera, dans un premier temps, à rappeler les principales qualités de la grammaire qui font que cette dernière est devenue une « référence » puis soulignera, dans un second temps, les qualités de la langue décrite, qui contribuent, elles aussi, à asseoir l'autorité de la grammaire.

1. PRÉSENTATION DU TRAITÉ PANINÉEN

L'*Aṣṭādhyāyī* de Pāṇini décrit la langue dont ce dernier était locuteur, une variété linguistique commune qui recouvre la langue sacrée dite *chandās* (« mètre / texte versifié ») – le sanskrit védique – et la langue parlée ordinaire – le

¹ Cet article est la version légèrement remaniée d'une communication donnée dans le cadre du colloque « Les grammaires de référence », organisé par Franck Alvarez-Pereyre et Sylvie Archambault les 9 et 10 novembre 2006, au Centre d'Études Slaves de Paris.

sanskrit classique –, dite *bhāṣā*². Le traité composé par Pāṇini illustre la manière dont son auteur utilise, dans la pratique, son savoir de la langue et de ses variantes ; il s'agit véritablement d'une représentation très codifiée de la conscience linguistique d'un érudit indien du IV^e siècle avant notre ère.

L'ouvrage consiste en un ensemble de formules appelées *sūtra*³ ; il s'agit d'énoncés généralement brefs (moins de cinq mots), dont la longueur peut aller cependant de un à vingt mots. L'*Aṣṭādhyāyī* compte un total avoisinant les quatre mille *sūtra*. Ce style de composition se caractérise par l'économie, qui permet l'apprentissage par cœur des traités (ceux-ci étaient et sont toujours transmis oralement). Un *sūtra* doit impérativement être considéré en contexte car la reconduction implicite de mots et de nombreuses présuppositions le lient étroitement à ce qui le précède ainsi qu'au contexte général. La grammaire de Pāṇini consiste en un système dérivationnel par lequel des unités, mais également des phrases comportant ces unités, sont construites, en nombre théoriquement infini, par l'adjonction d'affixes à des bases : elle peut donc être considérée comme une « grammaire générative » (elle décrit la génération, c'est-à-dire la formation, de toutes les phrases correctes possibles de la langue). Le point de départ, dans la dérivation, est une base (*prakṛti*) à laquelle s'ajoutent des suffixes (*pratyaya*) sous certaines conditions sémantiques. Ces opérations de suffixation aboutissent à l'unité mot (*pada*) et la combinaison de plusieurs *pada* conduit à la phrase (*vākya*)⁴. Le procès, qui est exprimé par la racine verbale, est conçu comme le centre de tout énoncé : le locuteur construit un énoncé à partir du désir d'exprimer un sens et ce sens part de l'expression de l'action. Il relie ensuite à cette base verbale, dans un certain ordre, les éléments nominaux exprimant les participants ou actants (*kāraka*) qui interviennent de façon directe dans l'accomplissement de l'action.

Le traité pāṇinéen est accompagné de trois autres textes, qui fournissent le matériel linguistique « de base » : une liste des sons de la langue (*akṣarasamānāya*), un recueil des racines verbales classées en dix catégories selon la formation du présent (*dhātupāṭha*) et un ensemble de listes de noms, pronoms, numéraux etc. qui ont en commun certaines caractéristiques dérivationnelles (*gaṇapāṭha*). L'usage, dans l'*Aṣṭādhyāyī*, de références

² On peut préciser que pour Pāṇini, il n'y a pas de distinction chronologique entre ces deux langues, le *chandās* ne représente pas pour lui un état plus ancien de la *bhāṣā* (ce qu'il est en réalité). Le grammairien pense décrire une seule et même langue, qui ne comporterait que des variétés. Sur l'histoire de la langue sanskrite, cf. notamment Bloch (1934) et Renou (1956).

³ Georges-Jean Pinault rappelle que le terme *sūtra* « désigne originellement le « fil », le « cordon » : à l'image du fil passant à travers une série de perles, ce genre de prose technique consiste à mettre bout à bout de petites notations, liées entre elles par la reconduction tacite de mots et de présuppositions » (1989, p. 332).

⁴ Pour une illustration concrète de ce processus génératif, cf. les exemples donnés par Pinault (1989, p. 387–390).

brèves à tel type de racine ou à telle série de noms présuppose la connaissance de ces trois lexiques ; ces derniers sont donc étroitement liés au traité.

Il appert de cette brève description que la grammaire de Pāṇini n'est pas un manuel pratique du sanskrit : son organisation et son fonctionnement ne répondent pas aux besoins d'un débutant dans cette langue, c'est une grammaire qui s'adresse aux locuteurs natifs du sanskrit.

2. LES QUALITÉS DE LA GRAMMAIRE DE PANINI

2.1. Son organisation

L'*Aṣṭādhyāyī* est d'abord un modèle de par son organisation, particulièrement élaborée. Les principaux traits qui en témoignent sont les suivants :

a) une formulation très économe, qui s'explique en partie par les contraintes de l'enseignement oral et de la mémorisation. Cette « économie » est rendue possible par des procédés tels que l'utilisation d'abréviations et de sigles (par exemple, *haL* qui renvoie à toutes les consonnes et semi-consonnes, soit trente-trois phonèmes ou encore *sUP* qui désigne l'ensemble des désinences nominales, soit vingt-et-un morphèmes) ou encore le procédé de la récurrence (*anuvṛtti*) qui dispense de répéter un terme valable et nécessaire dans toute une série de règles. La grande concision du traité pāṇinéen en fait un modèle de référence pour le genre du *sūtra*, mais elle s'accompagne d'un corrélat inévitable : le traité est incompréhensible sans les commentaires (principalement les *Vārttika* de Kātyāyana et le *Mahābhāṣya* de Patañjali⁵) qui l'accompagnent et fournissent les exemples. Ce fait explique en partie pourquoi l'*Aṣṭādhyāyī*, bien que souvent présentée comme la grammaire sanskrite de référence, n'a pas toujours été utilisée comme telle en Inde : d'autres systèmes, plus simples, ont été employés pour cela et les lettrés indiens spécialistes de grammaire eux-mêmes sont initiés à travers eux. Ces manuels⁶, dont le plus connu est la *Siddhāntakaumudī* de Bhaṭṭoji Dīkṣita, réorganisent les *sūtra* en un ordre plus pédagogique, en grandes divisions (phonétique, flexion nominale, relations casuelles, morphologie verbale, dérivés nominaux, composition) et, de fait, perdent la spécificité de l'enseignement pāṇinéen qui privilégiait un ordre génératif. Néanmoins, de telles grammaires ne remettent pas en cause l'autorité de l'*Aṣṭādhyāyī* et se présentent toujours comme ses héritières. La grammaire de Pāṇini, parce qu'elle est un modèle du genre du *sūtra* mais également pour les raisons que nous verrons par la suite, reste un traité grammatical propre à la spéculation et aux discussions, ce qui explique sa renommée auprès des lettrés indiens ;

⁵ Un tableau, en fin d'article, présente succinctement les différents textes mentionnés.

⁶ Le plus ancien daterait du X^e siècle.

b) son fonctionnement sophistiqué, qui est régi par sept types de règles, distribuées inégalement dans tout le traité. Ces dernières sont distinguées d'après leur fonction, parmi lesquelles : les définitions (qui permettent de classer les unités en leur donnant un nom technique), les métarègles (qui servent à comprendre et à contrôler l'interaction des règles dans les dérivations), les règles opératoires (qui prescrivent des additions, des substitutions, des effacements etc.⁷), des règles d'extension (qui élargissent le champ d'application d'autres règles), des règles de limitation etc. On ne saurait dresser la table des matières du traité pāṇinéen car ce dernier ne progresse pas selon un plan linéaire qui se fonderait, par exemple, sur les parties du discours. Les huit leçons peuvent toutefois être réparties en trois groupes : le premier groupe, qui rassemble les leçons 1 et 2, concerne essentiellement les notions fondamentales, les procédés techniques, les désinences et les fonctions ; le deuxième groupe, qui se compose des leçons 3 à 5, constitue le noyau du traité, entièrement consacré à la dérivation ; le troisième groupe, qui réunit les leçons 6 à 8, concerne les résultats (c'est-à-dire les mots) obtenus après application des règles du deuxième groupe et traite essentiellement des phénomènes de jonction ainsi que de l'accent ;

c) l'existence de conventions d'organisation de la grammaire, de principes gouvernant la corrélation entre les règles et surtout, d'un métalangage extrêmement riche et ingénieux : Pāṇini recourt à l'accentuation (un certain type d'accent frappait, à l'origine, les termes des règles gouvernantes, afin de les distinguer des autres types de règles⁸), à toute sorte d'abréviations (cf. les exemples évoqués en 2.1 a), aux cas⁹, à des termes techniques qui vont du simple phonème (/i/ est employé comme marqueur après certaines racines verbales pour indiquer que ces dernières subissent certaines modifications) à des termes de l'usage courant (comme *lopa*, « disparition » dans l'usage courant et « élision, amuïssement » dans le contexte grammatical). L'autonymie fait également l'objet d'une règle particulière¹⁰. Tous ces faits témoignent de la réflexion particulièrement élaborée du grammairien sur la relation entre son discours et l'objet de son discours.

⁷ Là encore, on notera une grande similitude avec les manipulations prescrites dans les grammaires génératives occidentales.

⁸ Ce principe fait l'objet de la règle A 1.3.11 *svaritena-adhikāraḥ* : « Une règle gouvernante (*adhikāraḥ*) [est marquée] par l'accent modulé (*svaritena*) ».

⁹ Notamment dans la formulation du processus de substitution : le substitut est fléchi au nominatif, le substituende est fléchi au génitif, l'élément constituant le contexte gauche est fléchi à l'ablatif, l'élément constituant le contexte droit est fléchi au locatif. On obtient donc le schéma général suivant : « après A (ablatif), à la place de X (génitif) [vaut] S (nominatif) devant B (locatif) ». Exemple : règle A 6.1.77 *ikaḥ yaṇ aci* : « [Les phonèmes] y - v - r - l (*yaṇ* fléchi au nominatif) [remplacent respectivement les phonèmes] i - u - ṛ - ḷ (*ikaḥ* fléchi au génitif) devant une voyelle (*aci* fléchi au locatif). »

¹⁰ Cf. A 1.1.68 *svaṃ rūpaṃ śabdasya-aśabdasaṃjñā* : « Une expression se dénote elle-même (*svaṃ rūpaṃ śabdasya*) à moins qu'elle ne soit un terme technique grammatical (*aśabdasaṃjñā*). » Sur les différentes interprétations de cette règle par les grammairiens indiens, cf. notamment Aussant (2005).

2.2. Son « impact » : révéler l'organisation de la langue à ses locuteurs

La grammaire de Pāṇini est également un modèle de par l'influence qu'elle a exercé sur les locuteurs du sanskrit. Si, au départ, la visée de l'*Aṣṭādhyāyī* est essentiellement descriptive, cette dernière finit par constituer une norme qui servira de référence pour déterminer la correction de la langue classique.

Entre Pāṇini (que l'on situe vers le IV^e siècle avant notre ère) et les environs de l'ère chrétienne, se déroulent un certain nombre de bouleversements idéologiques, sociaux et politiques : la culture brāhmanique (héritière directe de la culture védique) est mise à mal par le bouddhisme et le jaïnisme émergents. La langue sanskrite évolue alors dans un environnement de diverses langues vernaculaires (les prākritis) qui accèdent au statut de langues officielles, littéraires et religieuses. Aux environs de l'ère chrétienne, le sanskrit perd un trait particulièrement vivant : l'accent. C'est là le signe de son passage à l'état de langue seconde, résultat d'une éducation spécifique. Dans les siècles qui suivent, la grammaire devient une source nécessaire à l'apprentissage du sanskrit et l'enseignement des trois grammairiens (Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali, qui constituent la « trinité de sages » – *munitraya*) est élevé, par la tradition des lettrés indiens, au rang de norme et de référence du bon langage¹¹. Nous avons là la réponse indienne à l'une des questions qui animent ce colloque, à savoir « comment une grammaire devient-elle « grammaire de référence ? » : à partir du moment où les grammairiens n'ont plus d'accès direct à l'usage du sanskrit, que leurs seules sources sont les travaux de leurs prédécesseurs, ceux-ci (i.e., leurs prédécesseurs et leurs travaux) acquièrent une dimension religieuse et une autorité qui s'établit de fait.

Ce n'est qu'à partir de cette époque que la langue a été appelée « sanskrit ». La tradition des lettrés indiens donne le mot *saṃskṛta* comme signifiant la forme de parole « construite » ou « apprêtée » par la grammaire de Pāṇini, c'est-à-dire lorsqu'elle est accompagnée de la conscience de ses structures de formation. Par sa description en effet, Pāṇini révèle au locuteur l'organisation de la langue. Qu'est-ce que cela implique ? Un locuteur pourvu d'une conscience linguistique aiguë peut infléchir l'usage qu'il fait de sa langue et l'adapter volontairement à des fonctions nouvelles. Il peut également, à son niveau, empêcher son évolution spontanée. L'*Aṣṭādhyāyī* dote donc ses utilisateurs d'outils qui leur permettent de ne pas s'écarter du bon usage de leur langue et donc, de le conserver. Cette conscience linguistique des érudits indiens n'est pas nouvelle : c'est une

¹¹ Le premier grammairien qui qualifie Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali de *śiṣṭa* ou de *ṛṣi* (« sage ») est Bhartṛhari (V^e siècle). C'est donc à partir du moment où l'accès au sanskrit n'est plus direct (les seules sources sont les travaux des grammairiens antérieurs) que la « trinité de sages » revêt une dimension religieuse. Sur ce point, cf. Deshpande (1998).

conséquence directe d'une volonté de conservation des textes védiques, en vue de leur transmission orale, de maître à disciple. Pour transmettre ces textes le plus fidèlement possible, plusieurs modes de récitation ont été élaborés, impliquant tous une analyse morpho-phonologique très poussée de la langue. Pourquoi cette volonté de conserver la forme correcte de la langue ? Réussir un rite, c'est réussir la prière qui l'accompagne. Si cette dernière n'est pas formulée et comprise correctement, son efficacité est remise en cause : ce qui est « bien dit » est donc l'expression d'une pensée juste et constitue une source de mérite et de félicité. Cette codification de la récitation des textes religieux se prolonge par une codification de l'emploi de la langue, comprenant quatre disciplines auxiliaires : la phonétique (*śikṣā*), la grammaire (*vyākaraṇa*), le lexique (*nighaṇṭu*) et la métrique (*chandas*). La grammaire fait donc partie, depuis une période très ancienne, des textes que les récitants védiques doivent connaître et s'attacher à préserver.

2.3. Son rayonnement

La grammaire de Pāṇini est un modèle enfin de par son rayonnement. Sur le plan historique, l'influence exercée par l'*Aṣṭādhyāyī* est sans commune mesure : l'œuvre de Pāṇini, première codification connue des règles de la langue sanskrite, a éclipsé tous les travaux antérieurs et n'a pas été égalée depuis (en théorie car, comme nous l'avons évoqué précédemment, sur le plan pratique, même les lettrés indiens sont formés à la grammaire par le biais d'ouvrages remaniés, telle la *Siddhāntakaumudī* de Bhaṭṭoji Dīkṣita, qui a remplacé l'enseignement proprement pāṇinéen). L'*Aṣṭādhyāyī*, qui a fait l'objet de nombreux commentaires et sous-commentaires, constitue l'ouvrage fondateur de l'ensemble de la tradition grammaticale, tant sanskrite que moyen-indienne. Elle sert par ailleurs de référence aux écoles non-pāṇinéennes, c'est-à-dire aux écoles bouddhistes et jaïnes, ainsi qu'à certaines écoles non-sanskrites (certaines grammaires tamoules s'en sont inspirées). Ces écoles se démarquent du modèle pāṇinéen en ce qu'elles adoptent généralement un plan thématique (elles renoncent donc au modèle génératif) et en ce qu'elles ne prennent en compte ni les règles relatives à la langue védique ni celles relatives à l'accentuation. Même s'il est empreint, sur la longue durée, d'une diversification linguistique remarquable, le monde indien n'a connu finalement qu'une seule grammaire.

Le traité pāṇinéen a également donné naissance à une riche tradition d'exégèse, dont l'influence dépasse largement le cadre de la grammaire pure et se fait sentir en particulier dans les écoles de logique et d'herméneutique. La grammaire constitue, dans la culture indienne, le modèle de raisonnement et d'analyse du réel, tout comme l'ont été les mathématiques en Occident.

3. LES QUALITÉS DE LA LANGUE DÉCRITE

Les qualités de la langue sanskrite ont certainement contribué à la renommée du traité pāṇinéen. Trois d'entre elles semblent avoir joué un rôle majeur sur ce plan.

3.1. La variété la plus « pure »

Pāṇini était vraisemblablement originaire du Nord-Ouest du sous-continent indien (l'actuel Pakistan) et il se trouve que, dans certains textes religieux, la variété linguistique parlée au Nord est considérée comme la plus « pure ». On peut citer, à titre d'exemple, cet extrait du *Kauśītakī Brāhmaṇa* VII.6¹² :

*tasmād udīcyāṃ diśi prajñātatarā vāg ucyata udañca
u eva yanti vācaṃ śikṣitum yo vā tata āgacchati
tasya vā śúsrūṣante* « Dans la région du Nord, la langue est parlée
très distinctement. C'est pourquoi [les gens] vont au Nord pour apprendre la
langue ; ou, si quelqu'un vient de là, ils désirent entendre (i.e., apprendre) de
lui. »

Précisons toutefois que la langue de Pāṇini, perçue comme exemplaire donc, était plus la langue de sa classe (celle des techniciens savants de la religion védique) que celle d'une région. Elle s'est répandue sur un territoire immense, sans doute du fait de l'influence qu'exerçaient ces techniciens dans les sphères religieuse et intellectuelle. Cette classe vivait en symbiose avec les autres classes d'obédience védique et la langue qu'elle employait s'adaptait de fait partout où on l'utilisait. Il reste néanmoins peu probable que les membres des autres classes l'aient utilisée, même s'ils la comprenaient.

3.2. Une langue sacralisée au plus haut degré

La langue sanskrite a été sacralisée au degré le plus élevé : la conception de la parole divinisée ou transcendée est fort ancienne¹³ et, généralement, parole et sanskrit ne font qu'un. Pendant longtemps, en effet, le sanskrit ne sera pas conçu comme un idiome parmi d'autres mais comme constituant véritablement LE langage, la langue des dieux, celle des héros et des brāhmanes (ces derniers étant de véritables « dieux sur terre » puisqu'ils assurent la direction du haut culte). Pierre-Sylvain Filliozat rappelle les trois caractéristiques de la langue sanskrite qui fondent sa sacralisation : l'éternité, la transcendance et le caractère salvateur (1992, p. 52–59).

¹² Cité par Scharfe (1977, p. 106).

¹³ La parole a été divinisée en raison de sa puissance : le terme *vāc* (« parole ») est le nom d'une déesse védique.

C'est dans la sphère grammaticale que la conception du sanskrit comme parole éternelle apparaît. Les deux grammairiens Kātyāyana et Patañjali en effet, décrivent la langue qu'ils étudient comme étant *siddha* « déjà réalisée ». La langue existe depuis toujours : elle est reçue comme un héritage des aînés, qui l'ont eux-mêmes reçue de leurs aînés ; la langue est « déjà là » au moment où l'on s'en sert : on ne la conçoit pas comme pouvant être créée à aucun point initial du temps. De cette idée de non-crédation naît l'idée de permanence. Rappelons également que le sanskrit est la langue du *Veda*, lui-même éternel.

L'idée de parole transcendée prend sa source dans la sphère religieuse : on l'a évoqué précédemment, la réussite d'un rite tient avant tout à l'invocation qui l'accompagne. La parole étant l'instrument principal du rituel, elle apparaît bien vite comme pourvue d'un pouvoir caché, la différenciant de la parole ordinaire. Les poètes védiques se sont intéressés à cette parole sibylline et ont vu, dans son pouvoir, le *brahman*, c'est-à-dire l'absolu (ou encore la réalité principielle, Dieu sous sa forme la plus abstraite). La parole reçoit ainsi, dans le cadre de cette conception, le statut métaphysique le plus élevé.

L'idée de parole salvatrice, enfin, naît au croisement des sphères grammaticale, philosophique et religieuse. C'est à travers l'étude du langage, donc par l'apprentissage des enseignements délivrés par les trois sages-grammairiens Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali, qui « purifient » la parole en permettant de distinguer ce qui relève d'une corruption humaine de ce qui relève du langage éternel, que le sujet va prendre conscience du *brahman* et pourra accéder à la délivrance. La grammaire apparaît, dans ce contexte, comme une science divine : elle est un facteur de purification de la connaissance de la parole.

3.3. Une langue de culture

Jusqu'au XVI^e siècle (début de l'époque moghole), le sanskrit a constitué le principal véhicule des disciplines scientifiques de l'Inde ancienne (astronomie, géométrie, mathématiques). Dans ces domaines, la réflexion a été menée selon la méthodologie et avec les outils des traités techniques sanskrits rédigés dans le style du *sūtra*. L'emploi de la langue sanskrite, comme moyen d'expression premier des sciences et techniques, s'explique notamment par le fait que la genèse de la réflexion mathématique s'est produite au sein de la sphère du rituel védique ; il s'explique aussi par les ressources de la langue sanskrite qui lui permettent d'innover et de s'adapter à tout nouvel usage, ainsi que par la diversité des procédés d'expression qu'elle offre. Le sanskrit a donc servi la transmission et le développement des sciences et des techniques.

C'est aussi une langue littéraire, même si, dans ce domaine, elle a été concurrencée à toute époque par des idiomes vernaculaires.

CONCLUSION

La grammaire de Pāṇini constitue donc une « référence » de par ce qu'elle enseigne – le sanskrit, langue de l'élite religieuse et intellectuelle – et de par la manière dont elle l'enseigne – description d'une technicité et d'une pertinence exceptionnelles. Mais il faut également dire un mot de ceux pour qui elle constitue une référence :

– de l'époque de Pāṇini jusqu'aux environs de l'ère chrétienne, ce sont les locuteurs natifs du sanskrit qui s'y réfèrent (ces locuteurs, on l'a vu, sont, pour l'essentiel, des techniciens savants de la religion védique, donc les membres d'une élite religieuse et intellectuelle) ;

– à partir du moment où le sanskrit passe au statut de langue seconde, au début de l'ère chrétienne, ce sont davantage les lettrés s'intéressant au langage (donc les grammairiens mais aussi les logiciens, les exégètes, les poètes etc.) qui y recourent. Mais pour ces usagers aussi, l'apprentissage de la langue est médiatisé par les commentaires et sous-commentaires. A partir du moment où le sanskrit devient une langue seconde, la grammaire de Pāṇini reste une référence certes, mais une référence indirecte, à laquelle les théoriciens du langage ne viennent que lorsqu'ils maîtrisent véritablement la langue. Les autres utilisateurs s'en tiennent aux ouvrages pratiques remaniés.

Rappelons enfin que Pāṇini représente la figure emblématique du grammairien indien non seulement en Inde, mais également en Occident et que sa grammaire constitue une « référence » pour de nombreux spécialistes du monde entier, indianistes ou non.

Les principes de l'analyse morphologique de l'*Aṣṭādhyāyī* ont considérablement influencé les approches occidentales, notamment les travaux pionniers de Franz Bopp. Cet orientaliste du XIX^e siècle, particulièrement au fait des matériaux indiens alors nouvellement découverts, a en effet révolutionné l'analyse morphologique (et, corrélativement, le domaine de la comparaison des langues) notamment en reprenant la conception pāṇinéenne de la racine verbale¹⁴. On peut également citer Leonard Bloomfield, qui s'est servi du modèle du traité pāṇinéen pour élaborer ses descriptions des langues algonquines, entre autres. Le caractère descriptif de l'*Aṣṭādhyāyī*, l'économie de sa formulation, sa manière d'exposer les faits morphologiques ont profondément influencé l'approche et les méthodes du linguiste américain¹⁵. Ce dernier déclarera même que le traité pāṇinéen est « l'un des plus grands monuments de l'intelligence humaine » (1933, p. 11).

¹⁴ Prise en tant qu'unité formelle aux limites circonscrites. Sur ce point, cf. notamment Rousseau (2000).

¹⁵ À propos de l'influence de Pāṇini sur Leonard Bloomfield, cf. Rogers (1987) et Emeneau (1988).

Plus récemment, l'indianiste Hartmut Scharfe, a rappelé à quel point l'*Aṣṭādhyāyī* constituait une contribution de première importance pour l'analyse grammaticale en général¹⁶. En effet, la grammaire de Pāṇini, qui date, rappelons-le, du IV^e siècle avant notre ère, recourt à des notions ou des analyses d'une pertinence indéniable pour la linguistique, telles que : l'idée que le véritable objet d'étude de la grammaire est la langue orale et non écrite, l'analyse morphologique en racine et suffixes, la reconnaissance et la description des alternances vocaliques, l'idée de morphème zéro ou de non-marque, la description formelle de la langue, la concision de la formulation avec utilisation d'un métalangage très élaboré etc.

D'autres enfin ont souligné le modèle que représentait la grammaire de Pāṇini pour les approches générative et transformationnelle. L'un d'entre eux, le linguiste Paul Kiparsky, déclare en effet que l'*Aṣṭādhyāyī* « est la grammaire générative la plus complète écrite à ce jour (...) » (1980, p. 18).

REPÈRES HISTORIQUES

Auteur	Date	Titre de l'ouvrage et genre
Pāṇini	milieu du IV ^e s. av. J.C. ?	<i>Aṣṭādhyāyī</i> « [Formulaire] en huit leçons » Ouvrage de linguistique générale, fondateur de l'école pāṇinéenne, rédigé en <i>sūtra</i> ou « aphorismes »
Kātyāyana	III ^e s. av. J.C.	<i>Vārttika</i> « Éléments d'interprétation » Commentaire d'une partie des <i>sūtra</i> de l' <i>Aṣṭādhyāyī</i>
Patañjali	II ^e s. av. J.C.	<i>Mahābhāṣya</i> « Grand commentaire » Commentaire des <i>Vārttika</i>
Bhartṛhari	V ^e s.	<i>Vākyapadīya</i> « [Traité de] la phrase et du mot » Traité de philosophie grammaticale <i>Mahābhāṣyadīpikā</i> « Lumière sur le grand commentaire » Commentaire incomplet du <i>Mahābhāṣya</i>
Bhaṭṭojī Dikṣita	fin XVI ^e , – début XVII ^e s.	<i>Siddhāntakaumudī</i> « Le clair de lune de la doctrine » Commentaire critique de l' <i>Aṣṭādhyāyī</i> <i>Śabdakaustubha</i> « Le joyau des mots » Commentaire extensif incomplet

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aussant, É., 2005, « L'autonomie dans la tradition grammaticale sanskrite pāṇinéenne », *Histoire Épistémologie Langage* t. 27, fasc. 1, 73–92.
- Bloch, J., 1934, *L'indo-aryen – Du Veda aux temps modernes*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient – Adrien Maisonneuve.
- Bloomfield, L., 1933, *Language*, New York, Holt, Rinehart & Winston (trad. fr., Paris : 1970).
- Deshpande, M. M., 1998, « Evolution of the Notion of Authority (*prāmāṇya*) in the Pāṇinian Tradition », *Histoire Épistémologie Langage* t. 20, fasc. 1, 5–28.

¹⁶ 1977, p. 109.

- Emeneau, M. B., 1988, « Bloomfield and Pāṇini », *Language*, 64, 4, 755–760.
- Filliozat, P.-S., 1992, *Le sanskrit*, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? ».
- Kiparsky, P., 1980, *Pāṇini as a Variationist*, Poona, Centre of Advanced Study in Sanskrit, Class B, 6.
- Pinault, G.-J., 1989, « Pāṇini et l'enseignement grammatical » (p. 331–353), « Le système de Pāṇini » (p. 371–400), dans : S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques* tome 1, Liège – Bruxelles, Pierre Mardaga Éditeur, Collection « Philosophie et Langage ».
- Renou, L., 1956, *Histoire de la langue sanskrite*, Paris – Lyon, Éditions IAC, Collection « Les langues du monde ».
- Rogers, D. E., 1987, « The Influence of Pāṇini on Leonard Bloomfield », *Historiographia Linguistica*, 14, 89–138.
- Rousseau, J., 2000, « La révolution morphologique », dans : S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques* tome 3, Liège – Bruxelles, Pierre Mardaga Éditeur, Collection « Philosophie et Langage », 139–154.
- Scharfe, H., 1977, « Grammatical Literature », dans: J. Gonda (dir.), *A History of Indian Literature*, volume V/2, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.